

Conditions Générales de Vente

OBJET

Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'applique à toutes les offres de formation proposées par CFLE Les Essentiels et faisant l'objet d'une inscription de la part du Client, à savoir les formations présentielle.

L'inscription est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, le bulletin de pré-inscription signée (transmission électronique, courrier). Pour chaque action de formation, le Client reçoit le contrat de formation/convention dont un exemplaire est impérativement à retourner à la CFLE Les Essentiels signé et et revêtu du cachet commercial du Client le cas échéant.

L'inscription est effectuée au nom de la personne physique (bénéficiaire) mais le Client de CFLE Les Essentiels est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant sur le bulletin de préinscription et payant le montant de la formation. Le fait de se pré-inscrire implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur annexe. Dans le cas d'une entreprise ou institution, le Client se porte fort du respect des présentes CGV et à leur annexe par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du bulletin de pré-inscription, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par la CFLE Les Essentiels, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

CFLE Les Essentiels se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre CFLE Les Essentiels et le Client.

TARIF

Le prix par Client est indiqué sur les tableaux des tarifs consultables sur le site internet de CFLE Les Essentiels.

Tous les prix sont indiqués net de taxes.

Toute formation ou tout cursus commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le participant ne s'est pas présenté.

Nos tarifs sont forfaitaires. La formation étant présentielle, les tarifs comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation.

RÈGLEMENT

Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer le premier jour de la formation ou du cursus*, par chèque à l'ordre de CFLE Les Essentiels, sauf autres dispositions particulières convenues avec CFLE Les Essentiels.

**Excepté pour les collectivités territoriales qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique, règlent " après service fait ".*

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de CFLE Les Essentiels donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40 €. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à CFLE Les Essentiels au premier jour de la formation, CFLE Les Essentiels se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

CFLE Les Essentiels se réserve le droit :

- d'exclure le Client à la formation si le Client n'a pas transmis son bulletin de pré-inscription à CFLE Les Essentiels avant le début de la formation ;
- d'exclure de toute formation présentielle, et ce à tout moment, tout Client dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ;
- de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute inscription d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ANNULATIONS / REMPLACEMENTS / REPORTS / ABANDON

Formulées par écrit :

Dans le délai de quatorze jours à compter de la signature du contrat, le Client peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai, le Client devra payer à CFLE Les Essentiels 30 % du prix convenu.

Si le nombre de Clients à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, CFLE Les Essentiels se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à la convenance du Client, un avoir sera émis.

CFLE Les Essentiels se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les formateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique du stage initial si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Abandon de formation :

Conformément à l'article L.6353-7 du Code du Travail, il est rappelé que si, par suite de force majeure dûment reconnue, le Client est empêché de suivre la formation jusqu'à son terme, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont payées à l'organisme de formation à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

Prenant acte de l'obligation légale précitée, les parties conviennent de ce que toute inexécution totale ou partielle de l'action de formation imputable au Client (notamment l'absence du bénéficiaire quels que soient les motifs à l'origine de cette absence, à l'exception du cas de force majeure dûment reconnu) entraînera l'obligation pour ce dernier de verser à l'organisme de formation une pénalité contractuelle correspondant à 50% du prix de la formation initialement prévue et non exécutée, et ce, aux fins de réparer en tout ou partie le préjudice économique subi par l'organisme de formation ; cette pénalité contractuelle fera l'objet d'une facture distincte de celle qui portera sur l'action de formation et ne pourra, en aucune façon, être imputée sur l'obligation des entreprises consistant à participer au financement de la formation professionnelle.

RESPONSABILITÉ - INDÉMNITÉS

Le Client employeur - ou selon le cas le bénéficiaire - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de CFLE Les Essentiels Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré CFLE Les Essentiels pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que CFLE Les Essentiels ne puisse être recherchée ou inquiétée.

La responsabilité de CFLE Les Essentiels envers le Client est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et est en tout état de cause limitée au montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.

En aucun cas, la responsabilité de CFLE Les Essentiels ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que pertes de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.

Dans tous les cas, la responsabilité de CFLE Les Essentiels est exclue en cas de force majeure.

CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client/bénéficiaire ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de CFLE Les Essentiels que pour les fins stipulées à l'inscription.

CFLE Les Essentiels détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre de la commande demeure sa propriété exclusive.

Le Client/bénéficiaire s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de CFLE Les Essentiels ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de CFLE Les Essentiels ou de ses ayants droit.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, CFLE Les Essentiels met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des inscriptions. Les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de son inscription et sont destinées aux services de CFLE Les Essentiels. Le Client peut accéder à ces informations et en demander la rectification auprès de CFLE Les Essentiels, via une demande en ligne (cfe.formations@gmail.com) ou par courrier à CFLE Les Essentiels en indiquant son nom, prénom et adresse.

CONTESTATION ET LITIGES

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal de Commerce d'Angoulême.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, CFLE Les Essentiels propose un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, le Client peut déposer sa réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond.

Coordonnées de l'OF :

CFLE Les Essentiels
4 Chemin du mas de la brande - 16 400 PUYMOYEN
Tél : 06 76 38 91 62
E-mail : cfe.formations@gmail.com
Site : www.cfle.fr